



Web: laloidedieu.org

LA LOI DE DIEU. APPENDICE 5 : LE JOUR DU SABBAT ET LES JOURS DE FRÉQUENTATION DE L'ÉGLISE : DEUX CHOSES DIFFÉRENTES

QUEL EST LE JOUR POUR ALLER À L'ÉGLISE ?

Commençons cette étude en clarifiant un point essentiel : **il n'y a aucun commandement de Dieu précisant quel jour les chrétiens doivent se réunir à l'église**, mais il y a un commandement clair qui détermine quel jour ils doivent se reposer.

Un chrétien peut être Assembléiste, Baptiste, Catholique, Presbytérien ou appartenir à toute autre dénomination, participant aux cultes et études bibliques le dimanche ou tout autre jour. Cependant, cela ne le dispense pas de l'obligation de respecter le jour de repos ordonné par Dieu : le **septième jour**.

LIBERTÉ POUR LE JOUR D'ADORATION

- **Adorer Dieu n'est pas limité à un jour précis :**
Dieu n'a jamais stipulé un jour particulier où Ses enfants sur terre devaient aller l'adorer — ni le samedi, ni le dimanche, ni un autre jour.
- **Adoration libre :**
Les chrétiens peuvent prier, chanter des louanges ou étudier les Écritures n'importe quel jour de la semaine, que ce soit seuls, en famille ou en groupe.

- **Se réunir en congrégation** pour adorer Dieu est une pratique louable, mais cela n'a aucun lien avec le **quatrième commandement** ou tout autre commandement divin.
-

LE COMMANDEMENT CONCERNANT LE SABBAT

Le commandement concernant le **jour du Sabbat** est clair et se concentre uniquement sur le repos :

1. Ne pas travailler :

- Le Sabbat est un jour sanctifié par Dieu où les hommes doivent cesser leurs activités professionnelles ou physiques.

2. Respect pour tous :

- Le commandement inclut également la responsabilité de ne pas obliger d'autres personnes ou même les animaux à travailler ce jour-là.

POURQUOI LE SABBAT N'IMPOSE PAS L'ÉGLISE ?

Si Dieu avait voulu que Ses enfants se rassemblent au tabernacle, au temple ou à l'église spécifiquement le samedi (ou le dimanche), il aurait inclus cette instruction clairement dans le commandement. Pourtant :

- Le **quatrième commandement** n'impose que le **repos** et aucune autre obligation rituelle pour ce jour.

POURQUOI DIEU A-T-IL SÉPARÉ LE SEPTIÈME JOUR ?

Dieu mentionne le **sabbat** comme un jour saint (séparé, consacré) à plusieurs reprises dans les Saintes Écritures, à commencer par le récit de la création.

LE SABBAT À LA CRÉATION

Dans le livre de la Genèse, nous voyons la première mention du sabbat :

“Dieu acheva au septième jour l'œuvre qu'il avait faite, et il se reposa [Héb. שבת (shabbat), v. cesser, se reposer, abandonner] ce jour-là de toute l'œuvre qu'il avait accomplie. Dieu bénit le septième jour, et il le sanctifia [Héb. קדוש (kadôsh), adj. saint, consacré, séparé], car en ce jour il se reposa de toute l'œuvre qu'il avait créée en la faisant.” (Genèse 2:2-3)

Dans ce passage fondateur, Dieu établit la base du commandement qu'Il donnerait plus tard en détails :

1. **Un Jour Séparé :**

- Dieu a distingué le septième jour des six jours précédents (dimanche, lundi, mardi, etc.).

2. **Un Jour de Repos :**

- Bien que Dieu soit tout-puissant et n'ait pas besoin de repos, Il a utilisé un **anthropomorphisme** — une façon humaine de parler — pour transmettre ce qu'Il attend de Ses enfants sur terre : cesser leurs activités et **se reposer**.
- En hébreu, ce repos est exprimé par le mot “**shabbat**”, qui signifie **cesser** ou **se reposer**.

UN JOUR BÉNIT ET CONSACRÉ

Le septième jour est unique :

- Il est **béni** par Dieu, ce qui signifie qu'il porte une signification spéciale et qu'il est destiné à apporter des bénédictions à ceux qui l'observent.
- Il est **sanctifié**, c'est-à-dire mis à part pour une utilisation sacrée.

LE MODÈLE POUR L'HUMANITÉ

En consacrant le sabbat dès la création, Dieu a établi un **modèle pour l'humanité** :

- Tout comme le Créateur a cessé son œuvre, les êtres humains doivent cesser leurs travaux et se recentrer sur leur relation avec Dieu.
- Ce repos n'est pas seulement physique mais aussi spirituel, permettant un temps de réflexion, d'adoration et de communion avec le Créateur.

LE SABBAT ET LE PÉCHÉ

Le fait que la sanctification (ou la séparation) du **septième jour** ait eu lieu si tôt dans l'histoire de l'humanité est crucial. Cela montre clairement que le désir du Créateur de voir Ses enfants se reposer spécifiquement ce jour-là n'est **pas lié au péché**, puisque le péché n'existait pas encore sur la terre.

LE SABBAT DANS L'ÉTERNITÉ

- Cette précocité indique que le sabbat n'est pas seulement une institution temporaire pour la période terrestre marquée par le péché.
- Il est probable qu'au ciel et sur la nouvelle terre, le sabbat continuera d'être observé comme un jour de repos consacré, en harmonie avec l'ordre divin établi dès la création.

LE SABBAT ET LE JUDAÏSME

Le sabbat n'est pas une tradition propre au judaïsme. En effet :

- **Abraham**, l'ancêtre des Juifs, n'était pas encore apparu sur la scène de l'histoire humaine lorsque Dieu a sanctifié le sabbat.
- Cela démontre que le sabbat est **universel**, destiné à tous les enfants de Dieu sur la terre, indépendamment de leur origine ou de leur appartenance nationale.

Imiter le Père et le Fils Le sabbat reflète le modèle donné par le Père. En sanctifiant le septième jour, Dieu montre à Ses véritables enfants sur terre comment Il agit, afin qu'ils puissent **imiter**

Son exemple :

- Jésus Lui-même suivait ce modèle :
 - **"En vérité, en vérité, je vous le dis, le Fils ne peut rien faire de Lui-même, il ne fait que ce qu'il voit faire au Père ; et tout ce que le Père fait, le Fils le fait pareillement."** (Jean 5:19)
- Par l'observance du sabbat, nous imitons non seulement le Créateur mais aussi Jésus-Christ, qui l'a observé fidèlement.

PLUS DE DÉTAILS SUR LE QUATRIÈME COMMANDEMENT

Dans le passage de **Genèse**, il est évident que le Créateur a **séparé** le septième jour des autres jours, le déclarant jour de repos. Cependant, jusqu'à ce stade des Écritures, Dieu n'a pas donné de précisions sur ce que l'être humain, créé le sixième jour, devait faire lors de ce jour saint. Ce n'est que lorsque le peuple élu a commencé son voyage vers la terre promise, après **400 ans d'esclavage en Égypte**, que Dieu a fourni des instructions détaillées concernant le **sabbat**.

Pour clarifier l'importance de ce jour et éviter toute ambiguïté, Dieu Lui-même a écrit ce commandement sur une **table de pierre**. Ainsi, il était clair pour tous que cette loi venait directement de Dieu, et non d'un être humain. Voici ce que Dieu a écrit :

“Souviens-toi du jour du sabbat [Héb. שבת (shabbat), v. cesser, se reposer, abandonner] pour le sanctifier [Héb. קדש (kadesh), v. sanctifier, consacrer]. Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage [Héb. מלאכה (m'larrá), s.f. travail, occupation] ; mais le septième jour [Héb. יום השביעי (uma shiví-i), septième jour] est le sabbat de l'Éternel, ton Dieu. Tu ne feras aucun travail, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui réside chez toi. Car en six jours l'Éternel a fait les cieux, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent, et il s'est reposé le septième jour. C'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du sabbat et l'a sanctifié.”
(Exode 20:8-11)

CLARTÉ ET PRÉCISION DU COMMANDEMENT

1. Souviens-toi du sabbat :

- Ce mot insiste sur l'importance de ne pas oublier ce jour sacré.

2. Un jour de repos et de sanctification :

- Non seulement un jour de repos physique, mais aussi un temps consacré à Dieu.

3. Application universelle :

- Ce commandement s'applique à **tous** : chefs de famille, enfants, serviteurs, étrangers, et même aux animaux domestiques.

4. Fondement de la création :

- Le sabbat est basé sur l'acte créateur de Dieu, qui a créé le monde en six jours et s'est reposé le septième, le bénissant et le consacrant.

POURQUOI CE COMMANDEMENT ÉTAIT CRUCIAL

Après des siècles d'esclavage dans une culture païenne, le peuple d'Israël avait besoin d'une réintroduction aux lois divines. Le sabbat n'était pas un concept culturel, mais une **institution divine** enracinée dans l'histoire de la création. En réaffirmant cette loi, Dieu a rappelé à Son peuple qu'Il était le Créateur et qu'ils devaient refléter Sa sainteté en suivant Son exemple.

POURQUOI LE COMMANDEMENT COMMENCE PAR LE VERBE "SE SOUVENIR"?

Le fait que Dieu commence le quatrième commandement par le verbe "**se souvenir**" [Héb. זכר (zakar) v. se rappeler, commémorer] démontre que l'observance du sabbat n'était pas une

nouvelle instruction pour Son peuple. Cependant, en raison de leur **esclavage en Égypte**, les Israélites avaient perdu l'habitude de respecter correctement ce jour sacré.

De plus, ce commandement se distingue par sa longueur et ses détails. Parmi les **Dix Commandements**, il est celui qui occupe le plus de place dans le texte biblique, représentant environ **un tiers des versets**. Cela souligne son importance particulière.

CE QUE LE COMMANDEMENT NE DIT PAS

Il est crucial de noter que le texte du **quatrième commandement** (Exode 20:8-11) ne mentionne rien concernant :

- L'**adoration** de Dieu.
- Le fait de se **réunir** dans un lieu spécifique pour chanter, prier, ou étudier la Parole.
- Des cérémonies religieuses ou communautaires.

Au contraire, le commandement insiste uniquement sur deux aspects :

1. **Se souvenir** : Reconnaître que Dieu a sanctifié le septième jour et s'en rappeler.
2. **Se reposer** : S'abstenir de tout travail séculier, à l'image du repos de Dieu après la création.

L'IMPORTANCE DU REPOS

L'ordre divin de se reposer le **septième jour** est si sérieux que Dieu a étendu ce commandement aux :

- **Visiteurs** : Étrangers résidant temporairement ou non parmi les Israélites.
- **Employés** : Serviteurs ou salariés.
- **Animaux** : Créatures domestiques ou de travail.

Cette inclusion universelle démontre que le sabbat n'est pas seulement un jour de repos individuel, mais une journée où **toute la communauté** est appelée à s'arrêter, reconnaissant la sanctification divine de ce jour.

UNE INSTRUCTION SACRÉE ET UNIVERSELLE

Ce passage d'Exode nous rappelle que le sabbat ne concerne pas une forme particulière de culte ou de rassemblement religieux, mais plutôt une **obéissance pratique** à l'ordre de Dieu de

se reposer. Cette pratique transcende les rôles ou les statuts sociaux, intégrant même les étrangers et les animaux dans la cessation du travail.

Ainsi, en observant le sabbat comme prescrit, nous suivons l'exemple du **Créateur**, qui l'a sanctifié comme un signe éternel de Sa relation avec Son peuple.

LE TRAVAIL DE DIEU, LES BESOINS ESSENTIELS ET LES ACTES DE BONTÉ LE JOUR DU SABBAT

Pendant son ministère sur terre, **Jésus** a éclairci certains aspects essentiels du sabbat, montrant que certains types de travaux peuvent être réalisés sans enfreindre le **quatrième commandement**. Ces travaux incluent :

1. L'œuvre de Dieu sur terre :

- Jésus a affirmé que le travail de Dieu continue même le jour du sabbat.
- **"Mon Père agit jusqu'à présent, moi aussi j'agis."** (*Jean 5:17*)

2. Les besoins humains fondamentaux :

- Pour répondre aux nécessités de base, comme manger, il n'est pas considéré comme une transgression du sabbat.
- Les disciples de Jésus ont cueilli des épis de blé pour se nourrir :
- **"Vos disciples font ce qu'il n'est pas permis de faire pendant le sabbat." Jésus leur répondit : N'avez-vous pas lu ce que fit David lorsqu'il eut faim, lui et ses compagnons ?"** (*Matthieu 12:1-4*)

3. Les actes de bonté envers les autres :

- Aider son prochain ou accomplir des actions empreintes de compassion ne viole pas le sabbat.
- **"Si un homme reçoit la circoncision le jour du sabbat pour que la loi de Moïse ne soit pas violée, pourquoi vous irritez-vous contre moi parce que j'ai guéri un homme tout entier le jour du sabbat ?"** (*Jean 7:23*)

L'EXEMPLE DU SABBAT : REPOS ET ADORATION

Le sabbat est une opportunité pour l'enfant de Dieu de :

- **Se reposer** : Il imite son Père céleste qui s'est reposé après la création.
- **Adorer Dieu** : Bien que l'adoration de Dieu soit quotidienne, le sabbat est un moment particulier pour se délecter de la loi divine.

JOIE ET PLAISIR DANS L'OBÉISSANCE

L'obéissance aux commandements de Dieu n'est pas perçue comme une charge par Ses enfants, mais comme une source de **joie** et de **bénédiction**.

- "Heureux l'homme qui ne suit pas le conseil des méchants, ne s'arrête pas sur le chemin des pécheurs et ne s'assied pas en compagnie des moqueurs, mais qui trouve son plaisir dans la loi du Seigneur, et qui la médite jour et nuit." (*Psaume 1:1-2*)
- "J'aime ta loi, Seigneur, elle est ma joie." (*Psaume 119:35, 92*)

En suivant les exemples donnés par Jésus, nous comprenons que le sabbat est un jour de **repos**, mais pas un jour d'inaction. Répondre aux besoins humains, réaliser des actes de bonté et accomplir l'œuvre de Dieu sont en parfaite harmonie avec le quatrième commandement. Pour les enfants de Dieu, obéir à ce jour sacré est une démonstration de leur amour et de leur fidélité envers leur Père céleste.

LES PROMESSES DE DIEU POUR CEUX QUI OBÉISSENT AU QUATRIÈME COMMANDEMENT

Dieu, à travers le prophète **Ésaïe**, a proclamé l'une des plus belles promesses des Écritures pour ceux qui respectent le **sabbat** comme jour de repos :

"Si tu retiens ton pied pendant le sabbat, pour ne pas faire ta volonté en mon saint jour, si tu fais du sabbat tes délices pour sanctifier et glorifier le Seigneur, si tu l'honores en cessant de suivre tes voies, de te livrer à tes plaisirs et de proférer des paroles vaines, alors tu trouveras tes délices dans le Seigneur, et je te ferai monter sur les hauteurs du pays ; je te nourrirai de l'héritage de Jacob, ton père, car la bouche du Seigneur a parlé."
(*Ésaïe 58:13-14*)

LES BÉNÉDICTIONS DU SABBAT SONT AUSSI POUR LES GENTILS

Cette promesse sublime, liée au **septième jour**, est destinée non seulement aux descendants d'Israël mais également aux étrangers (gentils) qui choisissent de suivre Dieu. À travers Ésaïe, le Seigneur a déclaré avec clarté que les bénédictions attachées à l'observation du sabbat ne sont pas réservées aux seuls juifs.

"Quant aux étrangers qui s'attacheront à moi, pour me servir et pour aimer mon nom, pour devenir mes serviteurs, eux tous qui garderont le sabbat sans le profaner et qui tiendront fermement à mon alliance, je les amènerai à ma montagne sainte, je les remplirai de joie dans ma maison de prière. Leurs holocaustes et leurs sacrifices seront agréés sur mon autel, car ma

maison sera appelée une maison de prière pour tous les peuples."
(Ésaïe 56:6-7)

UN APPEL UNIVERSEL

Ces promesses démontrent que le **sabbat** n'est pas seulement une tradition juive, mais un don universel de Dieu pour tous ceux qui cherchent à se rapprocher de Lui. Les bénédictions associées à l'observation du sabbat transcendent les frontières ethniques ou culturelles.

Pour les **gentils**, c'est une invitation à entrer dans une relation plus intime avec le Créateur, en honorant le jour qu'Il a sanctifié. En gardant le sabbat, ils deviennent participants des **bénédictions éternelles** que Dieu a promises à Son peuple, indépendamment de leurs origines.

LE SABBAT ET LES ACTIVITÉS DANS LES ÉGLISES

Le chrétien obéissant, qu'il soit un juif messianique ou un gentil, observe le repos le **septième jour** parce que c'est le jour que le Seigneur a ordonné pour cela, et non un autre. Cependant, s'il souhaite **adorer Dieu en groupe**, prier ou étudier la Parole avec ses frères et sœurs en Christ, il peut le faire n'importe quel jour où une telle opportunité se présente. Dans de nombreuses églises, ces rassemblements ont lieu les **dimanches** ou les **mercredis/jeudis**, au cours de cultes de prière, d'enseignement ou de guérison.

POURQUOI LES JUIFS VONT-ILS À LA SYNAGOGUE LE SABBAT ?

Dans la tradition juive, aussi bien à l'époque biblique qu'aujourd'hui, les juifs orthodoxes se rendent à la synagogue le **sabbat**. Cela s'explique principalement par une question de commodité : puisqu'ils ne travaillent pas en ce jour, conformément au **quatrième commandement**, ils ont tout le loisir de se rassembler. Cependant, il est essentiel de comprendre que se réunir à la synagogue ne fait pas partie du commandement de se reposer.

L'EXEMPLE DE JÉSUS

Jésus, lui-même, allait régulièrement au temple le **sabbat**. Cependant, il n'a jamais enseigné ou laissé entendre que cette pratique était un élément du **quatrième commandement**. Ce qu'il faisait, c'était profiter de ce jour pour transmettre la bonne nouvelle du Royaume à un public large, car le temple et les synagogues rassemblaient le plus grand nombre de personnes ce jour-là.

"Il se rendit à Nazareth, où il avait été élevé, et selon son habitude, il entra dans la synagogue le jour du sabbat." (Luc 4:16).

Jésus consacrait tous les **sept jours de la semaine** à accomplir la mission que le Père lui avait confiée :

"Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et d'accomplir son œuvre." (Jean 4:34).

ADORATION ET REPOS : DEUX DIMENSIONS COMPLÉMENTAIRES

Si le repos du **septième jour** est un commandement spécifique, l'adoration et les activités spirituelles ne sont pas limitées à ce jour. Cela signifie que les chrétiens doivent garder le **sabbat comme jour de repos** tout en ayant la liberté de choisir les autres jours pour adorer, prier ou servir.

L'ENSEIGNEMENT DE JÉSUS, PAR LA PAROLE ET PAR L'EXEMPLE

Le véritable disciple du Christ a sa vie pour modèle en tout. Il a clairement indiqué que si nous l'aimons, nous serons obéissants au Père et au Fils. Ce n'est pas une exigence pour les faibles, mais pour ceux qui ont les yeux fixés sur le Royaume de Dieu et qui sont prêts à faire tout ce qu'il faut pour obtenir la vie éternelle. Même si cela suscite l'opposition des amis, de l'église et de la famille. Le commandement des [cheveux et de la barbe](#), le [tzitzit](#), la [circoncision](#), le sabbat et les [viandes interdites](#) sont ignorés par la quasi-totalité du christianisme, et ceux qui refusent de suivre la foule seront certainement persécutés, comme Jésus nous l'a dit. L'obéissance à Dieu demande du courage, mais la récompense est l'éternité.